

LA GESTION ET LE COÛT-VÉRITÉ DES DÉCHETS

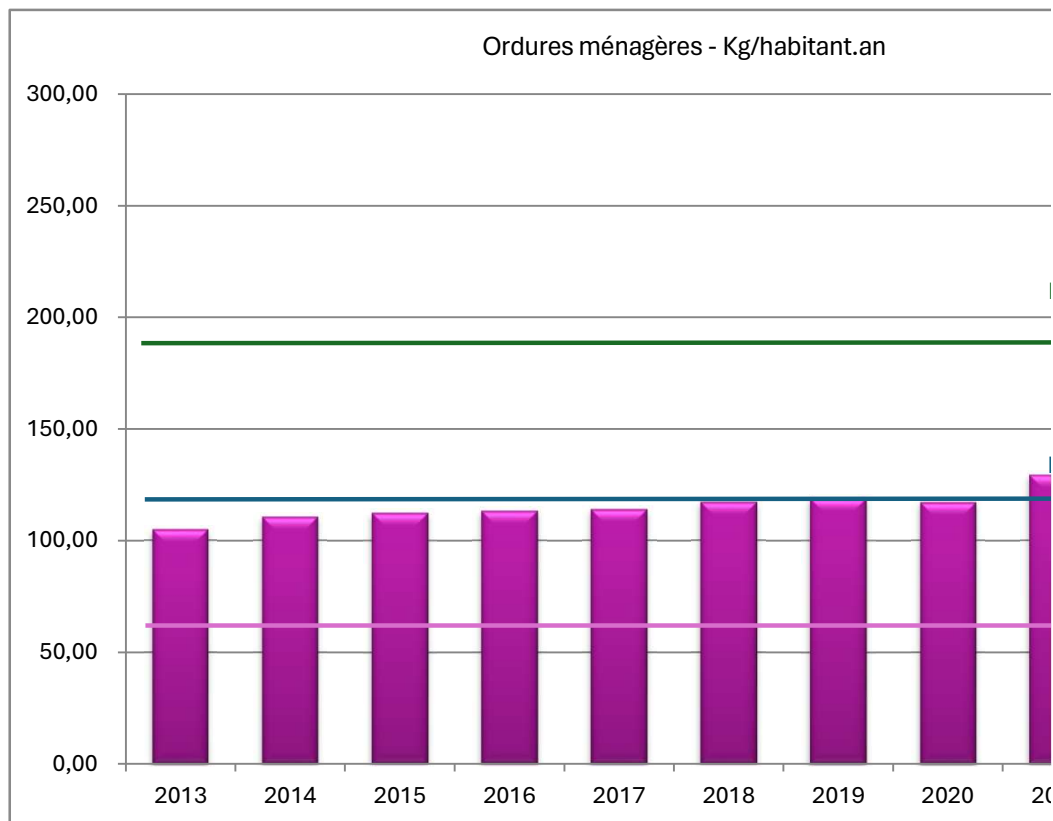
Commune :	SPA	Intercommunale :
Nombre d'habitants :	9.890	

1. La production de déchets des ménages et leur gestion

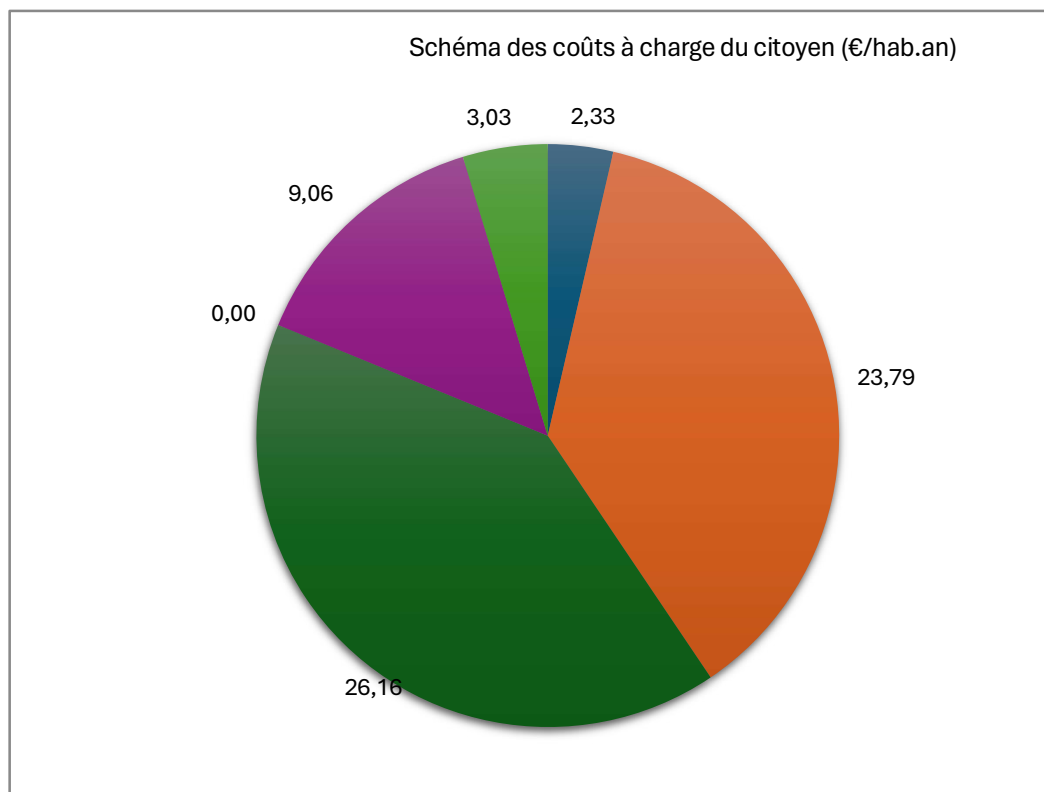
	Moyenne en RW kg/hab.an (1)	Moyenne dans votre commune kg/hab.an (2)	Service de collecte
Ordures ménagères	122,32	112,59	Porte-à-porte
Organiques	20,22	32,45	Porte-à-porte
Déchets verts	44,46	51,77	Recyparcs/Porte-à-porte
Encombrants	44,18	44,11	Recyparcs/Porte-à-porte
Inertes	84,46	79,52	Recyparcs
Bois	36,53	27,78	Recyparcs
Papiers/cartons	43,72	45,03	Recyparcs/Porte-à-porte
Verres	32,31	41,03	Recyparcs/Bulles
PMC	22,83	24,05	Recyparcs/Porte-à-porte
Métaux	6,61	6,61	Recyparcs
DEEE	6,15	4,94	Recyparcs
Autres (huiles, piles,..)	14,27	10,93	Recyparcs
TOTAL	478,05	480,80	

(1) Chiffres 2022

(2) Ou de l'intercommunale si données manquantes



2. Le coût de vos déchets



3. Taxes régionales, provinciales et communales appliquées à la gestion des déchets

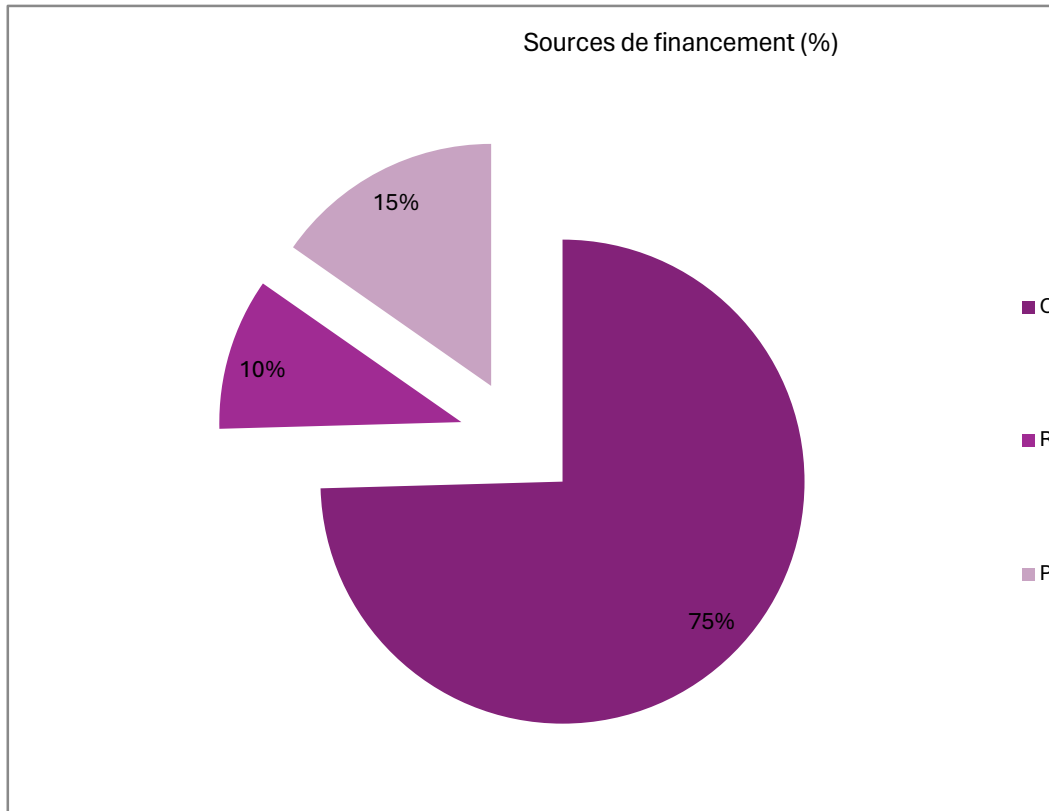
Région Wallonne

Enfouissement	134,25 €/tonne
Valorisation énergétique	16,37 €/tonne

Communes

Enfouissement	3,36 €/tonne
Valorisation énergétique	1,55 €/tonne

4. Le financement de la gestion des déchets



5. Description des services minimum et complémentaires de gestion des déchets ainsi que des taxes et redevances y afférentes

Depuis 2010, c'est l'Intercommunale INTRADEL qui organise la collecte des déchets ménagers. Dès le mois d'avril 2010, la collecte s'effectue au moyen de conteneurs à puce, chaque ménage dispose d'une paire de conteneurs dont la capacité varie en fonction de la taille du ménage (40l - 140l - 240l pour les déchets ménagers résiduels, un vert pour les déchets organiques). Cette collecte est hebdomadaire. L'Intercommunale INTRADEL a également organisé en porte à porte :

- la collecte des encombrants 4 fois par an, sur inscription (en 2023, contre redevance de 35 euros + 45 € pour 2 m³, la première collecte d'encombrants étant gratuite pour 2 m³). Le volume des encombrants déposés par un même ménage est limité à 2 m³ par collecte.

- la collecte des sapins de Noël

- la collecte des Papiers-Cartons et des PMC (Emballages **P**lastique rigide - emballages **M**étalliques - emballages **B**oissons) tous les 15 jours

Intradel gère également 11 sites de bulles à verre destinés à la collecte de textiles, le Recyparc de Vecquetterre où sont acceptés les déchets suivants: papiers-cartons, métaux, verres blancs ou de couleurs, huiles et graisses de friture, les huiles moteur, les déchets spéciaux des ménages, les déchets de construction, les encombrants, les plastiques divers, la frigolite, les appareils électriques électroniques...

Le Recyparc est ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00 et le samedi de 12h30 à 17h00.

En 2022, la taxe forfaitaire est de :

- pour un isolé: 85 euros

- pour un ménage de 2 personnes: 130 euros

- pour un ménage de 3 personnes: 150 euros

- pour un ménage de 4 personnes ou plus: 160 euros

- pour un second résident: 130 euros

- pour les ménages à revenu modeste: 35 euros pour un isolé, 70 € pour un ménage constitué de 2 personnes, 100 € pour un ménage constitué de 3 personnes, 110 € pour un ménage de 4 personnes ou plus

Cette partie forfaitaire comprend :

- la mise à disposition des conteneurs conformes et de sacs PMC
 - le traitement de 50 kg d'ordures ménagères résiduelles par habitant dans le conteneur noir
 - le traitement de 40 kg de déchets organiques par habitant dans le conteneur vert
 - 36 vidanges de conteneur dont un maximum de 12 vidanges du conteneur de la fraction résiduel
- Montant de la taxe proportionnelle en cas de dépassement du Service minimum = Service complé
- 1 euro par levée complémentaire
 - 0,5 euro/kg pour les déchets ménagers résiduels
 - 0,05 euro/kg de déchets ménagers organiques au-delà de 30 kg/hab/an
- NB: Pour l'application de la taxe proportionnelle, les secondes résidences font partie de la catégo constitué de 2 personnes".

6. Comment réduire votre facture déchets ?

Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économies pour vous. Voici quelques conseils de prévention des déchets :

- Évitez le gaspillage des denrées alimentaires en accommodant les restes de repas ou en dressant une liste de courses pour éviter les achats superflus
- Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselle, piles, pailles, touillettes, serviettes en papier...)
- Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe,...)
- Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes
- Évitez la publicité gratuite et non adressée en apposant l'auto-collant Stop Pub sur votre boîte à lettres
- Compostez à domicile vos déchets verts et organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires
- Consommez l'eau du robinet, une eau de qualité zéro déchet
- Offrez un cadeau dématérialisé, sans déchet, à la place d'un objet : un atelier cuisine, une pièce de concert, de cinéma....
- Choisissez la dématérialisation, à savoir remplacer un bien par un service
- N'imprimez que lorsque c'est nécessaire et utilisez les fonctions recto-verso des copieuses et imprimantes
- Pensez à réparer, donner, revendre, échanger un objet plutôt que de le jeter, vous prolongez sa durée de vie
- Fabriquez vos produits d'entretien naturels, c'est tout bénéfique pour l'environnement, pour votre porte-feuille.

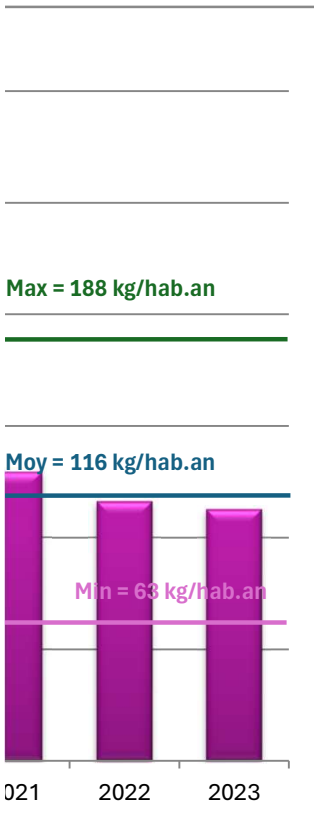
Actions de prévention et de sensibilisation menées par votre intercommunale en 2023 :

- Animations dans les écoles maternelles, primaires et secondaires
- Actions de sensibilisation dans les plaines de vacances
- Visites des installations (Uvélia, les recyparcs, le Centre d'Enfouissement Technique, SITEL et le centre de compostage Jeneffe).
- Mise à disposition de brochures de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets
- Diffusion de conseils de tri et de réduction et Zéro déchet sur Panache FM, les réseaux sociaux, www.intradel.be et la newsletter d'Intradel
- Mise à disposition sur WWW.intradel.be d'articles sur le zéro déchet et le tri pour les bulletins communaux
- Collecte des vélos et des jouets dans les recyparcs au profit des CPAS et autres associations sociales
- Distribution toutes-boîtes du calendrier des collectes
- Animations et ateliers Zéro Déchet à destination des citoyens et organisée en collaboration avec les CPAS, bibliothèques, associations culturelles et sociales
- Accompagnement des communes inscrites dans une démarche Zéro Déchet
- Formation des aides ménagères et aides familiales au ménage naturel afin de diminuer l'utilisation des produits dangereux pour l'environnement et la santé.
- Campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire via des ateliers pratiques d'initiation à la conservation des aliments
- Campagne de sensibilisation au ZD – focus réemploi/réparation – à destination des écoles primaires
- Poursuite de la sensibilisation à l'eau du robinet : prime à l'achat de gourdes
- Campagne de sensibilisation au ZD dans la salle de bain : prime à l'achat d'objets ZD
- Sensibilisation des citoyens au réemploi et à la réduction des déchets de jardin au Jardin Ressources

--

Intradel

Service de traitement
Valorisation énergétique
Biométhanisation
Compostage
Valorisation/enfouissement
Valorisation/enfouissement
Valorisation
Recyclage/Valorisation
Recyclage/Valorisation
Recyclage/Valorisation
Recyclage/Valorisation
Valorisation/Élimination
Valorisation/Élimination



- Prévention
- Recyparcs
- Collectes PàP
- Transfert
- Traitement
- Frais de structure

Commune (citoyen)

Région Wallonne (citoyen)

Producteurs (consommateur)

lisposant
(0l), un noir
domadaire.

rs pour 1 m³ et
mbrants

es - **C**artons à

la
couleur,
e jardin, les
jues et

e 8h30 à

2 personnes,

lle
émentaire:

rie "ménage

es

ssant une

,

e aux

ormations

place de

rez ainsi

tre santé

ge de

a

ues et

gereux

its